

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se prennent d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RECLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LES MAIRES ET L'OPINION

L'un de ces derniers jours, un publiciste qui voit, non sans mélancolie, se prolonger les jours du ministère Waldeck-Rousseau, écrivait : « Il y a, pour le moment, dans l'opinion provinciale, une grande indifférence, ce qui n'est un bon symptôme pour personne. » Ce publiciste doit être aujourd'hui consolé, à moins que le désarroi de plus en plus marqué du groupe auquel il appartient ne l'ait rendu encore plus inconsolable.

De l'indifférence, ce n'en est pas tout-à-fait, il faut en convenir, que le beau mouvement patriotique et républicain, — aveugle qui ne le voit pas ! — auquel donne lieu en ce moment le banquet des maires de France. La bande nationaliste qui a mis la main sur le Conseil municipal de Paris leur avait elle assez, cependant, prodigué avances et flatteries !

Par malheur, ou plutôt par bonheur, elle a un peu trop tôt laissé percer le bout de l'oreille, en commettant à l'égard du président de la République et des membres du gouvernement — qui malgré tout et quoi qu'on en pense est le gouvernement légal — une inconcevable grossièreté.

Ces gens-là, résidu du bonapartisme, du boulangisme, de la trahison envers la République, ont prétendu parler au nom de Paris, qu'ils auraient placé en singulière posture, si cela dépendait d'eux ; c'est la France qui a répondu.

Et combien nette, combien caractéristique, combien concluante a été cette réponse !

« Vous osez insulter le Président de la République et les ministres. Eh bien ! nous autres républicains des départements, nous tenons à vous signifier que nous les défendons et que nous prenons pour nous cette insulte. Nous irons à Paris saluer le Président. Nous irons acclamer la République. Mais nous n'irons pas à Paris, dans la capitale de la France, nous associer à votre impertinence et prendre part à un acte que nous rougirions, dans la plus petite de nos bourgades, de commettre à l'égard de celui qui est le représentant de la France aux yeux de l'étranger, le premier magistrat de la République. »

Et ceux qui, sous des formes diverses, mais tous avec la même énergie, se sont exprimés ainsi, ce ne sont pas les maires de tel ou tel département, ce sont les maires de tous les départements de la France, au nord comme au midi, à l'est comme à l'ouest — et souvent ceux des plus humbles villages, comme ceux des plus grandes villes.

Bravo ! Messieurs les maires, voilà ce qui s'appelle défendre la Loi, la Constitution, la République.

Et, en le faisant avec autant de tact que d'opportunité et de bon sens, sans chercher l'occasion d'une vaine et bruyante manifestation, mais en répondant du tact au tact, à une provocation vraiment indécente de la part de gens qui ne savent aujourd'hui comment battre en retraite, vous avez fait un acte de saine et sage politique ; vous avez été les fidèles mandataires du suffrage universel qui vous a réélus en mai dernier ;

vous avez une fois de plus montré où est l'opinion, où est la France, ce qu'elle veut, ce qu'elle exige : la paix, l'ordre, la possibilité de vivre et de travailler, sans être, à tout instant menacée et traquée par d'incorrigibles factieux.

Bravo, messieurs les maires, et vive la République !

A. B.

LA CANDIDATURE MAX RÉGIS

Un télégramme d'Alger nous apprend que l'*Antijuis* annonce la candidature de M. Max Régis dans le onzième arrondissement. Nous avions donné cette nouvelle d'après la *Patrie*, les journaux qui ont publié le manifeste de départ de M. Régis n'en ayant soufflé mot. Nous voilà fixés officiellement.

Qui va être bien surpris de cette résolution subite du maire d'Alger ? Tout d'abord les premiers, ces braves antisémites algériens, que leur chef abandonne pour les Parisiens de la Folie-Méricourt. Alger sans Max Régis, cela sera-t-il encore Alger ?

Ils ne s'attendaient certes pas à celle-là, les bons amis algériens. Il y a une quinzaine, peut-être plus, peut-être moins, M. Régis quitte sa ville, annonçant qu'il va réclamer à M. Waldeck-Rousseau le déplacement du farouche M. Lutaud. De projets d'avenir parlementaire, il n'est nullement question.

Arrivé à Paris, M. Régis, à défaut du ministre de l'intérieur absent, voit M. Leygues, l'intérim. On cause du préfet. Les Algériens, là-bas, attendent. Ce pauvre Lutaud ! Ah ! il n'a plus qu'à faire ses malles quand Max va revenir !

Hélas ! c'est M. Lutaud qui restera et M. Max Régis qui partira. Son rêve est d'être député de Paris. Alger n'a plus ses préférences. Les antisémites algériens ne reverront plus celui dont ils avaient fait leur maire. Souhaitons que le suffrage républicain des électeurs du onzième évite à M. Régis une si noire ingratitude.

EN CHINE

Un télégramme de Pichon

Le ministre des affaires étrangères a reçu ce matin du ministre de France en Chine le télégramme suivant :

« Parti de Pékin le 1^{er} septembre, et de Takou le 13 seulement, nous sommes profondément touchés des félicitations que vous nous avez adressées par votre télégramme du 12 août, que j'ai reçu aujourd'hui.

« Je vous prie d'agréer mes remerciements et ceux du personnel. Toutes les dames de la légation et les enfants vont bien. Nous avons eu à déplorer la perte de M. Wagner, agent des douanes, fils de mon ancien collègue ; de M. Grundgens agent du chemin de fer de Hung-Kéou à Pékin ; du capitaine d'infanterie de marine Labrousse ; de l'enseigne Henry ; de l'aspirant Herbert et de treize marins. »

Les négociations

Les ministres étrangers ont eu une conférence dans laquelle ils ont décidé qu'ils n'avaient pas de pouvoirs pour traiter avec le prince Ching. Les généraux sont arrivés à la même conclusion ; ces décisions semblent indiquer que le sort de la Chine sera décidé pas une commission internationale et dans une capitale étrangère. Sir Robert Hart a dit aux généraux qu'ils pouvaient se préparer à de nouvelles hostilités, que des troupes

chinoises se concentraient et opéraient des mouvements sur la ligne de communication entre Pékin et Tien-Tsin et qu'il pensait qu'on devait s'attendre à de nouveaux troubles pour le mois de novembre. Le prince Ching a déclaré au ministre des Etats-Unis que l'empereur était anxieux de revenir à Pékin et qu'il faisait tous ses préparatifs en conséquence. Il a dit aussi que l'empereur et toute la cour étaient dans un petit village à 60 milles d'ici.

Les forces disponibles

Le total des troupes de toutes nationalités est actuellement de 70,000 hommes, dont 22,000 Japonais. Le ministre du Japon est d'avis de faire partir 15,000 hommes et de les tenir en réserve au Japon.

Au Transvaal

Les Pouvoirs de Kruger

Les journaux publient une dépêche de Naples, d'après laquelle le représentant du Transvaal à Naples a déclaré que M. Krüger était muni des pouvoirs nécessaires pour négocier avec l'Angleterre en vue du règlement des affaires de l'Afrique du Sud.

— La nomination de Viljoen au commandement en chef ne semble pas probablement populaire. Le général Delarey est considéré par les Burghers comme lui étant infiniment supérieur. Les Burghers de Prétoria croient que Viljoen continuera la résistance.

La Disette

La question des vivres devient sérieuse. Les denrées ont atteint des prix de famine. La bougie est à 3,10 le paquet ; les allumettes, à 90 centimes et 1,25 la boîte ; le lait condensé, à 3 fr. la boîte ; le sucre coûte 2,50 et 3,75 la livre. Il n'y plus de savon. La viande de porc vaut 3,10 la livre.

INFORMATIONS

Elections législatives

HAUTE-LOIRE

Inscrits : 20,580 — Votants : 17,004
M. Vigouroux, rép... 9,942 voix, élu.
M. Schaffner, rép... 6,572 voix.

Il s'agissait de remplacer M. Charles Dupuy, nommé sénateur.

PUY-DE-DOME

M. Clémencel, rép... 9,804 voix, élu.
M. Bonnefoy, rép... 4,592 voix.
Il s'agissait de remplacer M. Gérard, républicain, décédé.

Election sénatoriale de la Vienne

Troisième tour. — Ont obtenu : MM. Demarçay, républicain, 345 voix (élu) ; Tirribillot, radical, 215 voix ; de Beauchamp, réactionnaire, 131 voix.

Il s'agissait de remplacer M. Contancin, sénateur, radical, élu pour la première fois au renouvellement triennal du 28 janvier dernier, décédé le 21 juin. M. Contancin avait été élu le second au troisième tour, par 401 voix sur 713 votants ; les deux autres élus qui appartenaient à la liste républicaine sortante, MM. Thézard et Couteaux, avaient été élus respectivement par 407 et 387 voix. Le premier candidat de la liste réactionnaire qui venait ensuite, M. de Beauchamp, n'avait obtenu que 287 voix.

Le Banquet Gouvernemental

MM. Bouvard et René Waldeck-Rousseau auxquels incombe la lourde tâche d'organiser

le banquet offert aux maires par le gouvernement, ont réglé un certain nombre de points intéressants. C'est ainsi que doivent prendre place à la table d'honneur, aux côtés de M. Emile Loubet, le maire de la plus petite commune de France et le maire de la plus grande ville, le maire le plus âgé et le maire le plus jeune. Le maire de la plus petite commune de France qui sera représentée au banquet est le maire de Tartre-Gaudran, commune de 17 habitants, située dans l'arrondissement de Mantès, département de Seine-et-Oise.

Il existe une commune qui compte moins de 17 habitants, celle de Mortereau (Seine-et-Marne), qui n'en a que 14 ; mais le maire de Mortereau n'assistera pas au banquet des Tuileries, où il a délégué à sa place un conseiller municipal. Dans ces conditions, l'honneur de s'asseoir à côté du chef de l'Etat revient au maire de Tartre-Gaudran.

Le maire de la ville la plus importante est, on le sait, le maire de Lyon.

Le magistrat municipal le plus âgé est M. Rigaud, maire de Marcilly-sur-Yonne (Nièvre), né le 28 juillet 1808. Il porte allègrement nous dit-on, ses 92 ans. C'est un républicain de vieille date. En ce qui concerne le maire le plus jeune, les recherches ne sont pas terminées, plusieurs magistrats municipaux n'ayant guère plus de 25 ans — et quelques-uns même n'ayant pas atteint cet âge.

Une église volée

Cinquante citoyens de Whiterker (New-Jersey), sont traduits devant le tribunal de Belvidère, pour avoir volé et emporté une église avec tout son contenu, dans les circonstances suivantes :

Un prêtre de l'Eglise grecque avait obtenu, récemment, l'autorisation de construire une église à Whiterker : les travaux étaient à peu près achevés en dépit de l'opposition d'une partie de la population. Les opposants voyant que leur protestations n'avaient pas d'effet, ont eu recours aux grands moyens. Pendant la nuit, cinquante hommes ont posé l'édifice sur des rouleaux et l'on transporté au loin, sur un autre terrain. Ils ont emporté l'église d'une seule pièce, avec tout ce qu'elle contenait : croix, autel, chaire et tous les ornements. Il est inutile de dire que l'église est en bois, ce qui explique la facilité de son transport.

Le curé grec, fort mécontent de cette façon d'agir, a obtenu des mandats d'arrêt contre les délinquants, et les constables les ont amenés devant le tribunal de Belvidère, chef lieu de comté, qui est assez embarrassé pour résoudre l'affaire, vu qu'il ne s'agit pas, on en conviendra, d'un vol ordinaire.

Imprudence fatale

Dimanche matin vers sept heures et demie, un métayer de M. Mercadier, à la Sayrague commune de Lavour (Tarn) était en train de chasser, lorsqu'un détachement de dragons en manœuvre tomba sur lui à l'improviste. Surpris, et se croyant en présence de gendarmes, il voulut cacher au plus tôt son arme. Il la prit par le canon, laissant le chien armé, et enfonça la crosse dans une haie. Une branche s'accrocha au chien et fit partir le coup que le malheureux reçut en pleine figure.

La charge, faisant balle, lui a enlevé toute la mâchoire, laissant la langue à nu.

Immédiatement, on a voulu le transporter à l'hospice pour lui donner les soins nécessaires, mais il a rendu le dernier soupir pendant le trajet.

Le décédé était marié depuis six mois à peine. Il laisse sa femme enceinte.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (AU 8 JUIN 1900)

De Paris à Toulouse

Table of train schedules from Paris to Toulouse, listing stations like Limoges, Brive, Cahors, and Toulouse with departure and arrival times for various train classes.

(1) Le train EXPRESS 23 qui part de Paris à 9 h. 5. prend des voyageurs de 2e et 3e cl. en provenance de Paris et à destination des au-delà de Brive. (Brive exclu).

De Toulouse à Paris

Table of train schedules from Toulouse to Paris, listing stations like Cahors, Brive, and Paris with departure and arrival times.

(1) Le train 140 ne prend que des voyageurs de 1re classe; il prend exceptionnellement les voyageurs porteurs d'un billet comportant un trajet simple d'au moins 400 kil. en 2e classe et 500 kil. en 3e classe.

De CAHORS à LIBOS

Table of train schedules between Cahors and Libos, listing stations like Mercuès, Arrêt Donelle, and Libos.

De LIBOS à CAHORS

Table of train schedules between Libos and Cahors, listing stations like Fumel, Soturac-Touzac, and Cahors.

De CAHORS à CAPDENAC

Table of train schedules between Cahors and Capdenac, listing stations like Cabessut, Arcambal, and Capdenac.

De CAPDENAC à CAHORS

Table of train schedules between Capdenac and Cahors, listing stations like Capdenac, Lamadeleine, and Cahors.

Bibliographie

Le Musée des Familles (67e année), paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 15 septembre 1900 :

Bondon et Merle, par Al. Muenier. — L'abbé Nollet, par G. Bernier. — L'Âme du petit Violon, par L. Riorot. — Dans la Fo' et noire (suite), par W. Hauff. — Critique du Pince-nez. — Supplée de Cancale. — Droit d'aïnesse (suite), par A. Dourliac. — La Sonnette du Crotales.

Illustrations de Clément, A. Guillaume, Lenweiber, R. Vaché, etc.

Prix d'abonnement, Paris : un an 7 fr. Départements, 8 francs, à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 16 septembre 1900.

Vsso Nacla : Chronique. — Jules Jeannin : Une partie de chasse. — Mm J. Micholet : Quand j'étais petite (suite). — Pierre Sales : Fille de Prince (suite). — Capitaine Darrit : L'invasion noire (suite). — Comte Léon Tolstol : Résurrection (suite). — Pierre Maël : Reine-Marguerite (suite). Vsso Nacla : Dictionnaire des 36,000 recettes (suite).

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors

ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900

MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET DERNIER

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Ouverture de la nouvelle gare d'Orléans au quai d'Orsay

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans a l'honneur d'informer le Public que les principaux trains express des lignes de Bordeaux, de Toulouse et de Nantes conduisent maintenant les voyageurs et leurs bagages jusqu'à la nouvelle gare de Paris-Quai d'Orsay, située au centre de Paris, près de la place de la Concorde et de l'entrée principale de l'Exposition.

MM. les voyageurs se rendant à Paris par ces trains sont priés de vouloir bien, en demandant leur billet et en faisant enregistrer leurs bagages, faire connaître s'ils désirent descendre à l'ancienne gare de Paris-Austerlitz ou, au contraire, continuer jusqu'à la nouvelle gare de Paris-Quai d'Orsay.

ÉTUDE DE M. A. TASSART

Avoué près le Tribunal civil de Cahors, rue du Portail-Alban, n° 10.

Purge d'hypothèques légales

Par acte passé devant M. Marrou notaire à Cours, le vingt-sept mai mil neuf cent enregistré, le sieur Souques Basile propriétaire à Saint-Michel, commune de Cours, a acquis du sieur Marrou Calixte propriétaire demeurant au lieu et commune de Nadillac.

Un entier immeuble en nature de terre labourable et pré sis au lieu dit Lespignal commune de Nadillac, tenant avec Andral, chemin, Marrou Barthélemy et rivière de Maquefave.

Cet immeuble est la propriété du vendeur pour l'avoir acquis de sa tante Marrou Marie, célibataire quand vivait domiciliée à Nadillac suivant acte M. Lalo, notaire à Lauzès dans le courant de l'année 1892, et l'autre partie pour l'avoir recueillie dans le partage de la succession de ses père et mère Alexandre Marrou et Elisa Baldy tous deux décédés à Nadillac et pour lui avoir été attribué dans le partage de ces successions retenu par M. Ostrowski notaire à Ussel dans le courant de l'année 1898.

Cette vente a eu lieu moyennant la somme de onze cents francs quittancés au dit acte.

Les frais de purge d'hypothèques légales et inscrites s'il en existe seront supportés par le vendeur et viendront en diminution du prix de la vente.

Copie collationnée de cet acte de vente a été déposée au greffe du Tribunal civil de Cahors le vingt-quatre août mil neuf cent et le procès-verbal de dépôt délivré par le greffier a été signifié : 1° à M. le Procureur de la République près le Tribunal civil de Cahors ; 2° au sieur Méléque Pierre cultivateur aux Bories commune de Francoulès, subrogé tuteur des mineurs Elise, Alithe Ernest et Abel Marrou.

Cette insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale inconnue.

Signé : A. TASSART avoué.

ABONNEMENTS D'ESSAI

DE TROIS MOIS du 1er octobre au 15 décembre inclus

JOURNAL DES DEMOISELLES

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois Paris : 3 fr.; Départements : 3 fr. 50

67 années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des Demoiselles, et ont placé cette publication, le meilleur marché et la plus complète de toutes celles du même genre, à la tête des plus intéressantes et des plus pratiques de notre époque.

LA TOILETTE DES ENFANTS

RECUEIL DE MODES ENFANTINES Paraissant le 1er de chaque mois

France : 1 fr. 50

Cette charmante publication, dédiée aux mères de famille qui s'occupent de la toilette de leurs enfants, contient :

Une causerie sur les Modes enfantines Des Modèles de robes



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS!!!

GUÉRISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, sigures, crevasses, cassures, gercures, maladies de la peau, plûtes de toutes natures. Réparation exacte du poil par le vrai Réparateur TRICARD. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 3 fr. 50 avec notices d'indication. Se défier des contrefaçons. — Exiger le vrai Réparateur TRICARD, dit aussi réparateur J. B. A. connu depuis plus de 20 ans, toujours flacons ornés plats, étiquettes jaunes.

Chapeaux, manteaux, lingerie, layettes, pour fillettes et garçons Un et souvent deux Patrons découpés Une gravure de Modes coloriée Et, enfin, une planche trimestrielle contenant patrons et broderies

LA POUPÉE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Paraissant le 15 de chaque mois

Paris : 1 fr. 75; Département : 2 fr. 25 Venant rappeler chaque mois, avec des surprises nouvelles, le souvenir du donateur. Texte illustré de plus de 200 magnifiques gravures. Contient en outre chaque mois :

Cartonnages coloriés Figurines à découper; Décors de théâtre Surprises de toutes sortes

On s'abonne par Mandat-poste à l'ordre de M. F. THIERY, Directeur du journal, 14, rue Drouot.

ENVOI GRATUIT D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN

AVIS

S'adresser à M. CANCEL, négociant, maison du « Bon Génie », à Agen, pour un emploi de receveur courtier, avec appointements fixes, pour faire la place de Cahors.

— On peut s'adresser également, 16, rue des Cadourques, maison Lasserre, Cahors.

Lot de Futailles

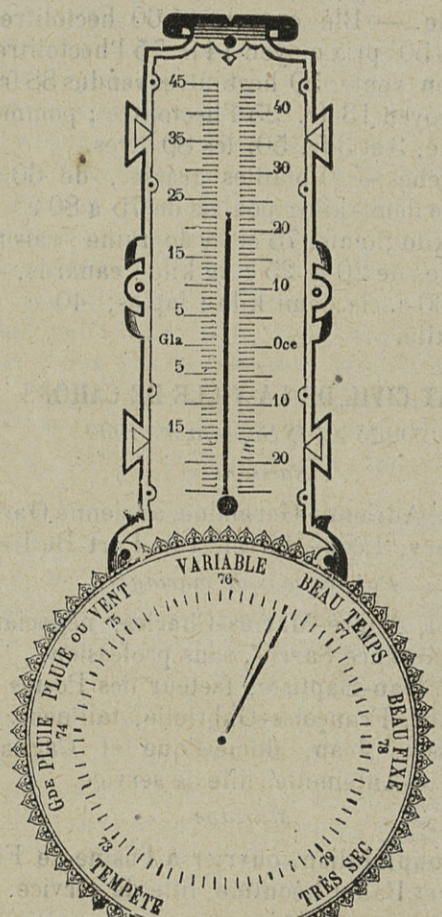
De 220 à 225 litres, de premier choix, à Vendre.

Pour le prix, s'adresser à M. CLARY, presseur d'huile à Cahors, Quai de Regourd.

PRIME MUSICALE

Pour les lecteurs du Journal du Lot

Ceux de nos lecteurs qui découperont l'avis ci-dessus et l'enverront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delattre éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord), recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on désire : valse, polka, mazurka, gavotte, quadrille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, pianos et violon, piano et violoncelle. Tous morceaux à grand succès des meilleurs auteurs modernes.



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour: 12,2 Id. maxima de la veille: 26, Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres: 0.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.